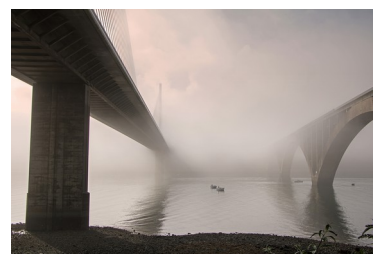




## REGLEMENT du CONCOURS PHOT'EAU 2022

organisé par l'association *Secours des Hommes* de  
GUIPAVAS (Finistère)  
dans le cadre d'une journée de S'eau'lidarité  
au profit du village de Mahazoarivo (Madagascar)



M. Le Faou Prix du Public 2019

**Article 1 :** Le concours est ouvert à tous les photographes amateurs, à l'exception des organisateurs et des membres du jury. Les enfants des organisateurs et membres du jury peuvent participer. Les photographies proposées devront être en relation avec le thème : « **PONTS** ».

**Article 2 :** Le nombre de photographies est limité à 3 par participant. Les photos ne doivent en aucun cas présenter des personnes identifiables.

**Article 3 :** Les participants s'engagent à verser la somme de **5€** pour frais d'inscription.

Les fichiers numériques devront être transmis au plus tard pour le **lundi 7 mars 2022** à l'adresse :  
secoursdeshommes@orange.fr

Les fiches d'inscription devront être transmises pour cette date aussi par mail à cette même adresse ou par courrier à  
Marguerite CLOAREC 1 rue de l'Elorn 29490 GUIPAVAS

Les paiements devront parvenir par chèque (à l'ordre de Secours des Hommes) à Mme Cloarec ou peuvent se faire par Paypal (**5€ 50** dans ce cas pour compenser les frais bancaires) sur le site de *Secours des Hommes* (secoursdeshommes@orange.fr).

Les fichiers ne seront pris en compte qu'après réception de l'inscription et du paiement.

**Article 4 :** Les photographies doivent être remises sous format numérique « JPG ». Les participants devront avoir recadré leurs photos en vue d'un tirage en 20 x 30.

**Article 5 :** Une commission composée de photographes professionnels, d'amateurs avertis et d'un membre de l'Association *Secours des Hommes* opérera une sélection de photographies qui seront exposées au cours de l'année 2022, à GUIPAVAS, si les conditions sanitaires le permettent.

**Article 6 :** Les trois photographies les mieux classées seront dotées d'un prix (200 €, 100 € et 50 €) ; un prix du public complétera cette dotation.

Chaque candidat n'aura au mieux qu'une seule de ses trois photos sélectionnée.

En cas de sélection parmi les meilleures photos, celles des enfants des organisateurs ou membres du jury ne pourront prétendre qu'au prix du public.

Toutes les photos reçues seront présentées tout au long de l'exposition sur un diaporama, si les conditions le permettent.

**Article 7 :** La remise des prix se fera dans la salle d'exposition, la date sera donnée ultérieurement.

**Article 8 :** Les participants s'engagent à laisser les tirages effectués à partir de leurs fichiers numériques à disposition de *Secours des Hommes* pour vente au profit de son action humanitaire. Aucun autre tirage pour la vente ne sera effectué par la suite.

**Article 9 :** L'envoi de fichiers pour participer au concours implique l'acceptation sans réserve du présent règlement. Le participant garantit aux organisateurs qu'il est l'auteur exclusif des photos et qu'il en détient les droits et autorisations d'usage. Il pourra être amené à en fournir les justificatifs.

**Article 10 :** Les organisateurs se réservent le droit de pouvoir utiliser et reproduire les photographies sélectionnées à des fins de promotion ou rétrospective pour une durée de trois ans, et ce, sans que puissent être réclamés des droits d'auteur. Il ne sera fait aucun usage des photographies non sélectionnées. Il ne sera fait aucun usage des données personnelles des participants.

**En annexe :** Fiche d'inscription

**Email :** secoursdeshommes@orange.fr

**Site :** secoursdeshommes.fr



**FICHE D'INSCRIPTION au CONCOURS PHOT'EAU**  
organisé par l'association *Secours des Hommes* de  
**GUIPAVAS (Finistère)**  
au profit du village de Mahazoarivo (Madagascar)



Cette fiche d'inscription dûment complétée, signée et éventuellement et votre chèque (5 €) libellé à l'ordre de « **Secours des Hommes** », [paiement par Paypal possible (5€ 50) sur le site de Secours des Hommes], sont à envoyer par courrier à Mme Marguerite CLOAREC

1 rue de l'Elorn  
29490 GUIPAVAS

ou par mail à : secoursdeshommes@orange.fr (en indiquant Concours PHOT'EAU en objet)

**Date limite** : 7 mars 2022

**NOM** : ..... **Prénom** : .....

**Adresse** : .....

**Code postal** : ..... **Commune** : .....

**Tel (1)** : ..... **Tel (2)** : .....

**Adresse Email** : .....

Je, soussigné(e) : ....., déclare avoir pris connaissance du règlement et des modalités et consignes ci-jointes et m'engage à les respecter. J'atteste sur l'honneur être photographe amateur et l'auteur exclusif des photos présentées.

Je joins mon chèque de : ..... € banque : ..... N° du chèque : .....

Je choisis le paiement par Paypal (mon adresse Paypal : .....) )

Fait à : ....., le : .....

Signature :

**Email** : secoursdeshommes@orange.fr

**Site** : secoursdeshommes.fr